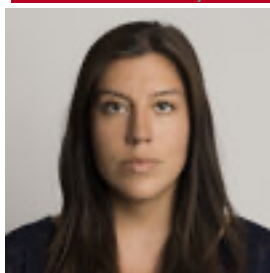


Anne Emery-Torracinta: «Je déplore la situation dans un foyer de l'OMP dont ont souffert les collaborateurs et les enfants»

INTERVIEW

Aux côtés de sa secrétaire générale Paola Marchesini, la conseillère d'Etat genevoise dément avoir fermé les yeux sur les graves dysfonctionnements révélés par «Le Temps» dans un foyer de l'Office médico-pédagogique. Elle rappelle que le DIP n'a pas vocation à gérer de telles structures

KEYSTONE/Martial Trezzini



Sylvia Revello

Publié jeudi 30 septembre 2021 à 18:48

Modifié jeudi 30 septembre 2021 à 19:05

L'affaire est sensible. Jeudi, *Le Temps* a révélé les graves dysfonctionnements qui ont eu lieu dans un foyer dépendant de l'Office médico-pédagogique (OMP) accueillant des jeunes atteints

d'autisme sévère ou de déficiences intellectuelles. Pour répondre aux critiques, la conseillère d'Etat genevoise Anne Emery-Torracinta a tenu à être accompagnée de sa secrétaire générale Paola Marchesini.

Lire aussi: [EXCLUSIF: Dérives et souffrances au sein d'un foyer spécialisé genevois](#)

Le Temps: Pourquoi être deux à prendre position aujourd'hui?

Anne Emery-Torracinta: En tant que cheffe du Département de l'instruction publique, je répons du politique. L'aspect très organisationnel du dossier qui nous occupe est du ressort de la secrétaire générale, c'est pourquoi je l'ai conviée à cet entretien.

Des collaborateurs régulièrement envoyés à l'hôpital, des jeunes autistes en détresse, un management autoritaire... ça vous choque?

AET: Bien sûr. Je déplore cette situation qui résulte d'une conjonction de facteurs particulièrement défavorables dont ont souffert les collaborateurs et les enfants. Le DIP n'a pas vocation à gérer des foyers et par le passé, les enfants avec de grosses difficultés étaient accueillis hors du canton. Dans le cas présent, le DIP a dû mettre sur pied une structure ad hoc pour accueillir des situations très lourdes. En effet, lorsque nous avons tenté d'approcher des organismes privés subventionnés qui ont l'expertise nécessaire, aucun d'entre eux n'a voulu accueillir cette population, par définition très difficile à gérer

Les collaborateurs, appuyés par les syndicats, ont tiré la sonnette d'alarme à de nombreuses reprises. Le DIP n'a réagi que ce printemps en ordonnant un audit externe. Pourquoi ce délai?

Paola Marchesini: Le DIP n'est pas resté les bras croisés. La mère d'un élève nous a interpellés en été 2019 sur la souffrance de son

enfant en mettant en avant la vétusté des locaux, mais la première alerte concernant la gestion du foyer ne nous est parvenue qu'en janvier 2020 par l'intermédiaire d'une lettre anonyme. La direction générale, qui avait déjà initié un travail en 2019, a rencontré à nouveau l'équipe et demandé une analyse. Plusieurs problématiques de type éducatif, mais aussi organisationnel, notamment au niveau des horaires, ont été identifiées. Entre-temps, les syndicats nous ont aussi contactés. En juin 2020, le directeur du foyer a démissionné et a été remplacé, en novembre, par une directrice dont la mission était de remettre la structure sur les rails. De toute évidence, sa vision et les solutions proposées n'ont pas porté les fruits escomptés. Cela a généré de vives tensions. Un dialogue de sourds s'est instauré. La direction générale a continué à suivre la situation. Devant l'impossibilité de trouver une issue, nous avons demandé une analyse externe.

Les conclusions de cet audit sont sans appel. La directrice est remerciée. Comment ne pas parler d'échec?

PM: Je prends plutôt ça comme l'opportunité d'un nouveau départ dans de meilleures conditions. Du reste, l'analyse pointe de nombreux dysfonctionnements, pas uniquement au niveau de la hiérarchie. Dans cette histoire, tout le monde a été mis à mal.

Quelles sont les priorités aujourd'hui?

PM: Le but est avant tout de stabiliser l'équipe et de rétablir la confiance avec la direction ad interim. Une importante réorganisation administrative est également en cours. A terme, on doit se demander si c'est vraiment au DIP d'assumer ce genre de structure, qui fonctionnerait mieux avec de tout petits effectifs de trois ou quatre enfants maximum.

Au sein de l'OMP le malaise est palpable, une pétition circule pour dénoncer une dégradation des prestations. Le DIP compte-t-il réagir?

AET: Il a réagi! Je me suis toujours battue pour sensibiliser les députés à cette question. A chaque budget, des moyens très importants ont été accordés à l'OMP pour faire face à la hausse des besoins, qui m'inquiète au plus haut point. En juin dernier, la commission des finances a accordé une douzaine de postes en plus de la quarantaine déjà prévue au budget pour la rentrée. Je suis en contact régulier avec les syndicats, que je vais recevoir une nouvelle fois prochainement. Nous partageons tous les mêmes préoccupations.

Certains collaborateurs pointent la responsabilité de la directrice de l'OMP, Sandra Capeder, accusée d'être déconnectée du terrain. Conserve-t-elle votre confiance?

AET: On est au-delà d'une question de personne. En une dizaine d'années, on est passé de 550 à 900 postes environ à l'OMP avec, chaque année, une centaine d'élèves en plus. Pour n'importe quelle structure, une telle augmentation est difficile à gérer. Cela dit, l'OMP doit effectivement évoluer dans ses pratiques, tout comme l'enseignement régulier, afin de mieux collaborer ensemble.

Concrètement, comment donner à l'OMP les moyens de fonctionner?

AET: L'une des pistes consiste à redonner de la souplesse au système. Aujourd'hui, la Procédure d'évaluation standardisée (PES) est un processus long et complexe. Les demandes affluent et engorgent le système, ce qui entraîne des délais d'attente trop longs pour les familles. L'école primaire doit pouvoir gérer, plus facilement et de manière autonome, les cas les moins lourds d'élèves qui n'ont par exemple besoin que de quelques heures de soutien. C'est ce qu'on

expérimente depuis cette rentrée avec des enseignants spécialisés dans les écoles. Ces derniers sont par ailleurs très difficiles à trouver, ce qui explique le recours régulier aux remplaçants.

Il n'y a jamais eu autant de créations de structures spécialisées que depuis votre arrivée au Conseil d'Etat, alors même que vous avez été élue avec la mission de développer l'école inclusive.

Contradictoire?

AET: Il y avait 77 élèves bénéficiant de dispositifs inclusifs en 2013, ils sont 651 à cette rentrée! Je continue bien entendu de défendre l'inclusion scolaire, mais il y a des cas où ce n'est simplement pas possible parce que les pathologies sont trop lourdes.